



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/36/27
28 octobre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

NOV 3 1981

UN/SA COLLECTION

Trente-sixième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 100 et 116 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1982-1983

RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR LE RENFORCEMENT DE L'EFFICACITE DU PRINCIPE DU
NON-RECOURS A LA FORCE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

Incidences administratives et financières du projet de résolution
publié sous la cote A/C.6/36/L.3/Rev.1

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du
règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. A sa 27ème séance, le 21 octobre 1981, la Sixième Commission a adopté le projet de résolution publié sous la cote A/C.6/36/L.3/Rev.1. Elle était saisie d'un état d'incidences administratives et financières (A/C.6/36/L.4) et des observations du Comité des conférences (A/C.6/36/L.4/Add.1).
2. Aux termes du projet de résolution publié sous la cote A/C.6/36/L.3/Rev.1, l'Assemblée générale déciderait notamment que le Comité spécial devrait poursuivre ses travaux en vue de l'élaboration, à une date aussi rapprochée que possible, d'un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales, ainsi que le règlement pacifique des différends ou de la formulation de toutes autres recommandations que le Comité jugerait appropriées, et inviterait le Comité spécial à présenter un rapport sur ses travaux à l'Assemblée générale, lors de sa trente-septième session.
3. Pour que le Comité spécial puisse s'acquitter de sa tâche conformément aux dispositions du projet de résolution, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général de mettre à sa disposition les moyens et services nécessaires.
4. Si on part de l'hypothèse que le Comité se réunirait pendant quatre semaines à New York, du 29 mars au 23 avril 1982, que, pendant la première semaine, il tiendrait une séance par jour et les trois semaines restantes, deux séances par jour, le coût des services de conférence s'élèverait à 565 400 dollars. Les services d'interprétation devraient être assurés en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) et de la documentation devrait être traduite avant, pendant et après la session, comme il est indiqué ci-après :

<u>Département des services de conférence</u>	<u>Volume de travail total</u>	<u>Coût unitaire a/ (En dollars)</u>	<u>Coût total b/ (En dollars)</u>	
<u>Documentation à établir avant la session</u>				
(40 000 mots, A, Ar, C, E, F, R)				
Traduction	170 jours	302/jour	51 300	
Révision	56 jours	315/jour	17 600	
Dactylographie	87 jours	170/jour	14 800	
Reproduction	670 000 pages tirées	0,010/page tirée	6 700	
Distribution	33 500 documents	0,050/document	1 700	<u>92 100</u>
<u>Service des séances</u>				
Interprétation (A, Ar, C, E, F, R)	490 jours	375/jour	183 800	
<u>Personnel d'appui</u>				
Préposé à la salle de conférences	28 jours	39/jour	1 100	
Commis à la distribution des documents	28 jours	39/jour	<u>1 100</u>	<u>186 000</u>
<u>Documentation à établir pendant la session</u>				
(60 000 mots, A, Ar, C, E, F, R)				
Traduction	254 jours	302/jour	76 700	
Révision	85 jours	315/jour	26 800	
Dactylographie	279 jours	170/jour	47 400	
Reproduction	840 000 pages tirées	0,010/page tirée	8 400	
Distribution	112 000 documents	0,050/document	<u>5 600</u>	<u>164 900</u>
<u>Documentation à établir après la session</u>				
(40 000 mots, A, Ar, C, E, F, R)				
Traduction	170 jours	302/jour	51 300	
Révision	57 jours	315/jour	17 900	
Dactylographie	187 jours	170/jour	31 800	
Reproduction	670 000 pages tirées	0,010/page tirée	6 700	
Distribution	6 700 documents	0,050/document	<u>300</u>	<u>108 000</u>
<u>Bureau des services généraux</u>				
Ingenieurs du son			10 800	
Frais généraux de fonctionnement			<u>3 600</u>	<u>14 400</u>
TOTAL				<u>565 400</u>

a/ Aux fins de l'estimation des dépenses, les coûts unitaires pour l'interprétation, la traduction, la révision et la dactylographie comprennent les frais de voyage.

b/ Chiffres arrondis à la centaine de dollars la plus proche.

5. Les coûts estimatifs indiqués au paragraphe 4 ci-dessus sont fondés sur le coût intégral aux taux de 1982. Vers la fin de la présente session de l'Assemblée générale, lorsque cette dernière examinera le calendrier définitif des conférences pour 1982, l'état récapitulatif du coût des services de conférence, dont elle sera saisie, indiquera la mesure dans laquelle le coût des services de conférence visés dans le présent document peut être couvert par les ressources existantes.
